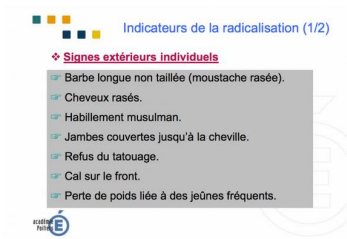


<http://www.crifrance.com/communiqué/prevention-de-la-radicalisation-en>



« prévention de la radicalisation en milieu scolaire »

- Communiqué -



Date de mise en ligne : samedi 22 novembre 2014

Copyright © Coopération contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

CRI a pris connaissance avec effarement d'un document établi par « l'équipe mobilité de sécurité académique (EMSA) » de l'Académie de Poitiers, dénommé « prévention de la radicalisation en milieu scolaire ».

Communiqué de CRI (Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie)

CRI a engagé une procédure de référé devant le tribunal administratif de Poitiers pour mettre fin à la diffusion par le rectorat de Poitiers d'un document destiné à « prévenir la radicalisation », est qui n'est en réalité qu'un brulot islamophobe.

Ce document destiné à éclairer les équipes éducatives se présente en fait comme un ramassis d'amalgames et de poncifs islamophobes, considérant tout musulman - jugé par ses signes extérieurs - comme un djihadiste en puissance.

D'après ce document, ce phénomène actuel peut « toucher tout le monde », c'est-à-dire toute classe sociale, et même « les collègues de bureaux ». Bien sûr ce n'est pas « tout le monde » qui est visé par ce torchon, mais « tout le monde musulman ».

Ce document liste les « indicateurs de radicalisation » parmi lesquels on trouve « la barbe longue et non taillée », « l'habillement musulman », « le refus du tatouage », « le cal sur le front » ou encore « la perte de poids liée à des jeûnes fréquents ».

Comme autres indicateurs, ce document stigmatise « le repli identitaire », « la rhétorique politique en référence à l'injustice en Palestine, Tchétchénie, Iraq, Syrie, Egypte » ou encore « l'intérêt pour les débuts de l'Islam ».

Ce document invite ensuite à un véritable espionnage, en proposant des « bonnes questions pour identifier les risques de basculement », et notamment de surveiller « les signes de radicalisation » ou « les fréquentations, » ou encore en cherchant à savoir si la personne « parle des zones de conflits ».

CRI ne peut accepter la démarche infamante d'une administration de l'Etat qui stigmatise toute la communauté musulmane. Alors que nous avons besoin de dialogue, de raison et de respect, l'administration attise la haine et légitime la plus abjecte des islamophobies. D'après le rectorat de Poitiers, un musulman qui s'intéresse aux origines de l'Islam, qui est sensible à la cause palestinienne et qui fait le ramadan, est un djihadiste en puissance qui doit être espionné et dénoncé aux administrations.

Aussi, le CRI a demandé à son avocat Maître Gilles Devers de saisir le tribunal administratif de Poitiers pour qu'il soit mis fin de toute urgence à la diffusion de ce document, démarche qui sera effectuée aujourd'hui même.

CRI appelle autorités publiques, et spécialement le Ministère de l'éducation nationale, à faire preuve de sens de responsabilité, au lieu de devenir un relai de l'islamophobie.

Pour tout contact : 0618797661

Voir la source de la révélation sur Médiapart :

<http://www.mediapart.fr/article/offert/aca654485c69f76b9cde49a87ad32e0c>